



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Relance de la recherche agro-économique en Afrique. Stratégie à poursuivre et rôle de la coopération

A. Basler

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Basler A. Relance de la recherche agro-économique en Afrique. Stratégie à poursuivre et rôle de la coopération. In: Économie rurale. N°213, 1993. pp. 3-9;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4511>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1993\\_num\\_213\\_1\\_4511](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_213_1_4511)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

La structure et le fonctionnement de la recherche économique sur le secteur agricole, l'espace rural et les systèmes alimentaires en Afrique sont en crise. Le niveau d'information des décideurs politiques sur la situation réelle en est influencé d'une manière négative. Les décisions sont souvent inadéquates en matière de politique agricole et alimentaire. Le renforcement des SNRA est une nécessité urgente, à commencer par la définition des priorités pour la recherche agronomique. Ensuite, il importe d'élaborer un programme concret de travail, qui constitue un cadre organisationnel et thématique pour l'intégration de la recherche nationale dans des réseaux régionaux et pour la coopération avec les Centres Internationaux du CGIAR ainsi que le concours des bailleurs de fonds.

## Abstract

*Strengthening agro-economic research in africa. strategies to be adopted and the role of cooperation*

The structure and working procedure of NARS in Africa countries are in a critical situation. Economic research on agriculture, rural areas and food systems, and thus information flows, are particularly affected. Strengthening NARS in Africa is a highly important task. Promotion of NARS should start by defining priorities for agricultural research. Based on these priorities a concrete medium-term working programme determining research fields, main topics and funding has to be elaborated. The programme should and must be the starting point for defining cooperation fields and procedures in a regional context (research networks), with International Centres and with donor community.

## RELANCE DE LA RECHERCHE AGRO-ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE STRATÉGIE À POURSUIVRE ET RÔLE DE LA COOPÉRATION

Dr. A. BASLER\*

### Résumé :

La structure et le fonctionnement de la recherche économique sur le secteur agricole, l'espace rural et les systèmes alimentaires en Afrique sont en crise. Le niveau d'information des décideurs politiques sur la situation réelle en est influencé d'une manière négative. Les décisions sont souvent inadéquates en matière de politique agricole et alimentaire. Le renforcement des SNRA est une nécessité urgente, à commencer par la définition des priorités pour la recherche agronomique. Ensuite, il importe d'élaborer un programme concret de travail, qui constitue un cadre organisationnel et thématique pour l'intégration de la recherche nationale dans des réseaux régionaux et pour la coopération avec les Centres Internationaux du CGIAR ainsi que le concours des bailleurs de fonds.

### **STRENGTHENING AGRO-ECONOMIC RESEARCH IN AFRICA. STRATEGIES TO BE ADOPTED AND THE ROLE OF COOPERATION**

### Summary :

*The structure and working procedure of NARS in Africa countries are in a critical situation. Economic research on agriculture, rural areas and food systems, and thus information flows, are particularly affected. Strengthening NARS in Africa is a highly important task. Promotion of NARS should start by defining priorities for agricultural research. Based on these priorities a concrete medium-term working programme determining research fields, main topics and funding has to be elaborated. The programme should and must be the starting point for defining cooperation fields and procedures in a regional context (research networks), with International Centres and with donor community.*

Le développement agricole et alimentaire en Afrique fait l'objet de préoccupations de plus en plus aiguës. Cette situation est la conséquence d'une structure inadaptée de la production et des marchés qui est elle-même causée, entre autres, par la faiblesse des Systèmes Nationaux de Recherches Agronomiques (SNRA). Une analyse des investissements dans la recherche agronomique dans les différentes régions du monde (Pardey et Roseboom, 1988) a fait ressortir, notamment, deux résultats significatifs : en Afrique au sud du Sahara, le taux d'investissement tout comme la productivité du travail et de la terre sont très faibles. En 1988, un séminaire de l'Association Européenne

des Economistes Agricoles a fait le point sur l'agriculture africaine au seuil à la décade de 1990 (P. Campagne, Chataigner, 1990 ; voir aussi **Economie Rurale**, 1982). Une cause parmi d'autres réside dans la négligence de la recherche en général et de sa branche agro-alimentaire en particulier. Son fonctionnement est défectueux si bien que la recherche n'est pas à même d'inciter du progrès, soit par la génération de nouvelles solutions adaptées aux problèmes réels qui se posent dans les pays, soit par l'inadaptation du savoir-faire disponible au niveau international (J.A. Pino, 1988).

\* Institut für Landwirtschaftliche Marktforschung der FAL (Institut de Recherche sur les Marchés Agricoles du Centre Fédéral de la Recherche Agronomique), Braunschweig-Völkensrode, Allemagne.

## **LES FACTEURS DÉTERMINANT L'ÉTAT ACTUEL ET LA MARGE DE MANOEUVRE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE**

### **Déroute des systèmes nationaux à la suite de la décolonisation**

Les structures et le fonctionnement des institutions d'un pays à un moment donné sont le résultat d'un ensemble de conditions historiques. La recherche agronomique ne fait pas exception à cette règle. Les orientations pendant la période coloniale ont longtemps influencé la recherche après l'indépendance (D.Spencer, 1986) en donnant une priorité à certaines cultures de rente.

Après la reprise des responsabilités par les institutions nationales, qui s'est effectuée tôt après l'accès à l'indépendance dans certains pays et plus tard dans d'autres, l'orientation thématique et organisationnelle fut généralement maintenue sans qu'on conserve pour autant l'ancien raccordement avec les institutions du réseau. Après cette amputation, les résultats obtenus par la recherche étaient forcément très incomplets et trop partiels pour pouvoir former une base de travail suffisante pour les services de vulgarisation, eux aussi engagés dans un processus de restructuration qui tournait parfois à la déroute. Le passage vers un système d'"intelligent borrowing" comme Eicher (1988) l'a nommé n'était pas encore engagé. La branche agro-économique a été particulièrement affectée. Le travail d'analyse effectué par les anciennes structures fut réduit peu à peu. En même temps, les services statistiques ont connu un déclin si bien que même les données de base nécessaires pour une analyse économique (production, rendement économique, structures de commercialisation, prix à différents niveaux) n'étaient plus relevées de façon systématique. Les décisions politiques devaient donc se baser sur des connaissances incomplètes et vagues.

En même temps, une modification des priorités sectorielles est intervenue. Si l'enseignement primaire, secondaire et universitaire a connu un essor, les budgets alloués à la recherche n'ont pas évolué dans le rythme du budget national (D.Jha, 1987 ; Ph. Pardey et Roseboom, 1988). Dans une telle situation, la recherche agro-économique a souvent eu du mal à justifier sa raison d'être surtout quand les résultats des analyses économiques ne coïncidaient pas avec les décisions prises par les instances politiques.

### **L'essor de la recherche internationale**

La création des Centres Internationaux (CI) de Recherche Agronomique Internationale (CGIAR) intervenait juste dans cette phase de restructuration des SNRA en Afrique. Mettant l'accent sur le renforcement de la recherche notamment en faveur du développement de nouvelles variétés plus performantes de plantes alimentaires (blé, mil, riz, maïs, tubercules), l'initiative était aussi nécessaire que bénéfique pour les pays en voie de développement. Son objectif de renforcer les SNRA semble se réaliser dans certains pays asiatiques (Inde, Pakistan, Thaïlande, par exemple). Les retombées pour les SNRA

en Afrique, par contre, sont restées jusqu'à présent plutôt maigres, sinon inexistantes.

En effet, l'activité des CI semble avoir déclenché, dans un grand nombre de pays africains, des tendances au désengagement envers la recherche. Selon l'optique des gouvernements, les CI disposant de grandes capacités humaines et financières, doivent être capables de fournir d'emblée les connaissances techniques nécessaires à la production agricole. Les Centres, eux, ont exercé une certaine force d'attraction sur les chercheurs africains. Ils préfèrent poursuivre leur carrière de chercheur dans ces CI. Les conditions de travail y sont bien meilleures et le travail scientifique est mieux apprécié.

Les organisations internationales et les pays industrialisés qui assurent le financement du système du CGIAR ont donc finalement canalisé de plus en plus leurs fonds respectifs vers les différents CI. L'utilisation des fonds est mieux contrôlable, le succès est plus assuré et la justification des dépenses envers le public s'avère moins difficile. Une source potentielle de financement des SNRA a ainsi été utilisée à d'autres fins.

Les CI eux-mêmes, en assumant leurs mandats, n'ont certainement pas ménagé leurs efforts en ce qui concerne la prise de contact avec les institutions nationales respectives. Mais leur intérêt premier consiste à produire des résultats de recherche. Le CGIAR et la communauté des donateurs les évaluent selon ces résultats et non pas selon la prestation de services et des conseils donnés aux différents SNRA. Les fonds mis à leur disposition sont d'ailleurs réservés à leur fonctionnement. Compte tenu de cette structure, il serait irréaliste d'attendre une contribution immédiate et directe des CI au renforcement de la recherche nationale des pays africains, exception faite de l'ISNAR.

### **L'engagement bilatéral des pays industrialisés**

Les relations bilatérales ont pris la forme d'une troisième force d'influence. A mentionner d'abord la coopération technique et financière dans le secteur agricole. Elle articule souvent une demande envers la recherche. Il s'agit généralement d'analyses de points spécifiques (de la qualité de sol à la structure sociale de la zone d'intervention) ayant trait à l'activité d'un projet donné. Au lieu de faire appel à des institutions locales qui auraient reçu les fonds nécessaires pour effectuer ces recherches, les projets se sont généralement adressés aux institutions de recherche de leur pays d'origine, en leur créant ainsi un tremplin pour leurs activités de recherche en Afrique.

A rappeler, en deuxième lieu, l'importance grandissante prise pendant une certaine période par les zones tropicales dans la recherche des pays industrialisés. De nombreux chercheurs ont fait du Tiers-Monde leur objet favori d'analyse scientifique et leur terrain d'action privilégié. On a assisté à une véritable ruée d'étudiants et de chercheurs européens ou nord-américains qui venaient faire en Afrique le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat à présenter ensuite dans leur pays d'origine. A première vue, on pourrait penser que ce

phénomène a pu combler le vide qui s'est fait à la suite du retrait des chercheurs des anciennes métropoles. En réalité, il n'en a rien été. Ces initiatives n'étaient coordonnées ni entre elles ni avec les services de recherche des pays où les enquêtes avaient lieu. Le thème des études était choisi de l'extérieur, selon des priorités et une problématique propres aux chercheurs des pays industrialisés. Les résultats étaient eux aussi traités à l'extérieur. Les retombées pour la recherche locale ont donc finalement été bien maigres sinon inexistantes.

### **Les conséquences pour la recherche socio-économique et macro-économique**

Les facteurs d'influence identifiés sommairement ci-dessus se sont avérés particulièrement contraignants pour deux branches de la recherche :

- l'analyse micro-économique qui a comme objet les exploitations et les ménages dans leur contexte économique, culturel et ethnique, une recherche qui est basée principalement sur des enquêtes de terrain ;

- l'analyse macro-économique qui vise les grands ensembles du secteur agricole et les facteurs qui déterminent son évolution (prix, marchés, salaires, investissements, etc.).

L'intérêt des décideurs politiques à ce type de recherche était assez réduit ce qui s'explique, entre autres, par le fait que les résultats risquent d'être en contradiction avec les décisions politiques. C'est ainsi que les pouvoirs publics n'ont pas vu la nécessité de créer ou de renforcer le cadre institutionnel de la recherche même et des services statistiques qui alimentent toute sorte de recherches économiques. Par conséquent, très peu de séries de données sont disponibles. Or, les analyses macro-économiques "vivent" de ce type d'informations. C'est ainsi que toute analyse de la politique agricole, par exemple, est rendue extrêmement difficile (Spencer, 1986).

Il reste à constater que la promotion des différentes branches de la recherche agro-économique trouve très peu d'appui. On constate que beaucoup de travaux isolés ont été effectués -et sont réalisés actuellement- mais la continuité n'est pas assurée.

### **LES ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE**

#### **Mise au point du statu quo**

La faiblesse des SNRA en Afrique est un fait reconnu (Willet, 1982). Le programme spécial pour la recherche agronomique en Afrique (SPAAR) de la Banque mondiale en est une preuve visible. L'impact du travail des CI sur le développement serait sérieusement réduit si les institutions nationales n'assuraient pas le transfert des résultats de la recherche dans les systèmes de production. La question du "comment" de la promotion, par contre, soulève des contradictions comme les expériences avec le SPAAR l'ont confirmé (D. Pickering, 1988).

La relance de la recherche et l'utilisation optimale des ressources disponibles nécessitent l'élaboration d'un

plan-cadre global et valable à long terme (Casas, 1989). Ce plan doit servir de ligne directrice pour toute sorte d'opérations de recherche quel que soit le type de travail, l'origine des fonds ou les personnes qui en assurent la réalisation. Le premier pas de l'élaboration de ce plan est l'identification détaillée des capacités existantes et des activités en cours. Cette opération s'avère, en réalité, relativement compliquée même si on se limite à la section économique. Il y a en fait un grand nombre d'initiatives et d'institutions qui poursuivent d'une façon permanente ou occasionnelle des activités de recherche.

#### **Définition des priorités pour la recherche agronomique**

Une fois l'état actuel relevé, la définition des priorités de la recherche et l'établissement d'un consensus entre les différents niveaux et départements des institutions politiques s'imposent. Cet exercice constitue la base de l'orientation thématique pour toutes les institutions nationales et étrangères ayant l'intention d'exercer une activité de recherche dans le pays en question. Les priorités définies gouverneront en quelque sorte la répartition sectorielle des fonds réservés à la recherche. D'où l'importance décisive de cette phase de planification.

Dans l'intérêt d'objectiver cette opération, l'ISNAR a mis au point différentes méthodes possibles. Il en propose sept, allant d'une simple répartition des ressources de recherche sur les différents secteurs de production agricole suivant leur contribution au produit national du secteur agricole (méthode de congruence) jusqu'à une méthodologie sophistiquée d'analyses de systèmes et de simulations (Contant, Bottomley, 1988). Notons que la mise en œuvre d'une programmation de la recherche est un processus assez complexe. Il importe d'allier les différentes méthodes quantitatives mentionnées avec les priorités de la politique agricole et l'expérience et le savoir des chercheurs pour pouvoir identifier les options thématiques prioritaires à assigner à la recherche agro-économique (Rocheteau, 1989). Compte tenu de la situation qui prévaut plus ou moins dans la majorité des pays africains, on peut approximativement situer les domaines d'intervention de la recherche agro-économique autour de quatre grands thèmes.

1) A citer en premier lieu le faible taux de croissance de la production (surtout alimentaire). Les analyses socio-économiques sont susceptibles d'éclairer un peu plus ses causes et d'expliquer la faiblesse quant à la génération de technologies et à leur introduction au niveau des exploitations (analyses du processus d'innovation). On pourrait penser aux thèmes spécifiques suivants :

- économie des différents systèmes d'exploitation (association des cultures et élevage), y compris les systèmes à faible utilisation d'intrants,

- réaction des différents types d'exploitation aux changements de l'organisation des marchés et aux variations des prix,

- autoconsommation des familles rurales en produits vivriers, stockage individuel de ces produits, pratiqués par les familles dans les zones rurales,

- analyse des systèmes de transfert d'innovation et de savoir-faire de la recherche à l'exploitation, rôle des projets de développement dans ce mécanisme de transmission.

2) L'exode rural est un deuxième facteur préoccupant. La recherche est appelée à analyser ses causes et à identifier l'ensemble des actions nécessaires pour y remédier. Il y a surtout quatre questions à analyser :

- les structures économiques et sociales des zones rurales et, parmi elles, les plus vulnérables,

- la situation économique des familles rurales, la répartition des revenus au niveau de la famille,

- la motivation des jeunes (scolarisés et non-scolarisés, garçons et filles),

- la structure régionale des salaires et des revenus.

3) La faible performance des systèmes de commercialisation est au centre des discussions. La recherche doit en identifier les causes à travers des études de cas (analyses des filières). Les questions suivantes sont posées :

- coût de transport des différents produits venant de différentes zones du pays,

- formation des prix et des marges aux différents échelons de la filière,

- coût comparatif des différentes méthodes (industrielles, artisanales, ménagères) de transformation notamment du manioc,

- fonctionnement des marchés ruraux,

- système d'approvisionnement en matières premières des industries agro-alimentaires.

4) Ces questions sont étroitement liées à la politique de prix qui est souvent mal adaptée aux problèmes réellement posés. La recherche est appelée à faire la lumière sur :

- les relations coût-bénéfice de la sécurité alimentaire sous ses différentes méthodes,

- les termes de l'échange agriculture-industrie,

- les tendances de l'offre et de la demande en produits vivriers et pour d'autres produits agricoles (établir des pronostics),

- la compétitivité entre produits locaux destinés au marché local et produits destinés à l'exportation,

- la compétitivité entre produits locaux et produits importés du secteur alimentaire,

- le comportement des consommateurs urbains face à différents produits vivriers ("traditionnels" et "modernes"),

- les types et sources de distorsion des prix de marché,

- l'impact des différentes options de politique de prix et de marché.

Le renforcement des services statistiques qui collectent les données est évidemment une condition préalable.

Un grand nombre de pays n'a pas les ressources humaines et financières nécessaires pour pouvoir couvrir tous les domaines de la recherche économique. Cela ne doit pas les empêcher d'inscrire les thèmes à traiter sur la liste des priorités. C'est seulement quand cela aura été effectué que l'ensemble du programme pourra être scindé en deux, une partie relevant de la contribution nationale, l'autre nécessitant le concours de l'extérieur.

### **La définition et la coordination du concours extérieur**

Cette tâche est complexe. Tout d'abord, il est nécessaire de définir exactement pour quelles parties du programme identifiées, les SNRA disposent des capacités suffisantes et pour quels programmes le concours extérieur est indispensable.

a) Il y a différents types d'assistance au SNRA. Le premier concerne le *financement global du système entier* du type SPAAR auquel quelques pays industrialisés ont promis une contribution. La Tanzanie et le Sénégal ont commencé à mettre en place des structures permettant la mise en application du programme. On observe un désaccord sur la répartition des compétences et la façon dont les pays européens doivent y participer. On est tenté de croire que leur poids est trop fort et la capacité d'absorption de ces derniers trop faible pour gérer ces fonds. Ceci risque de compromettre la durabilité (sustainability) de tout ce qui a pu être initié à l'aide de ce programme.

b) Une deuxième méthode d'assistance consiste à *financer* par des sources extérieures (bilatérales et multilatérales) un *programme* de recherche donné ou une *institution de recherche*. Ce type de concours donne généralement de bons résultats. On aide une institution en mettant à sa disposition des moyens de fonctionnement et en facilitant le concours d'une institution extérieure par l'envoi d'un chercheur. Des problèmes se manifestent quand l'enveloppe financière est épuisée. La continuité de l'activité n'est souvent pas assurée.

c) Un troisième type de concours extérieur possible est la *collaboration d'un centre international avec un institut local* (activités de l'IFPRI en Gambie et au Rwanda de 1989 à 1990, de l'ILRAD en Côte d'Ivoire en 1987-88 pour citer deux exemples). Les thèmes traités étaient généralement formulés par le CI qui demandait à une institution nationale de mettre à sa disposition du personnel auxiliaire pour effectuer les enquêtes sur place sous la direction d'un chercheur expatrié du CI. Les enquêtes achevées, les données étaient transférées et traitées au sein du CI par le chercheur responsable. Parfois, un chercheur local était invité à passer quelques semaines ou mois au siège du centre. Rarement l'activité de recherche a trouvé une continuation par une institution locale. L'effet de coup d'envoi en faveur de la recherche natio-

nale, souvent attribué à ce genre d'action, est plutôt faible sinon inexistant.

Une réorientation de cette coopération s'impose. Sans plaider en faveur d'un transfert de fonds des CI au profit des SNRA, il faudrait envisager un autre type de rapports au niveau de la détermination des thèmes à traiter. Si dans les priorités du SNRA, il y a un thème quelconque qui ne peut pas être élaboré avec les capacités humaines disponibles, on pourrait demander le concours d'un CI compétent. Celui-ci enverrait un chercheur sur place qui travaillerait sur ce thème et ceci en étroite collaboration avec un chercheur local. L'initiative émanerait donc du SNRA. L'effet de formation sur les chercheurs locaux de ce type de collaboration est assuré.

Cela nécessite évidemment l'existence d'un programme concret de recherche de la part du pays demandeur. Ce n'est qu'à partir d'un tel programme qu'un besoin concret et bien défini d'assistance peut être exprimé. En inversant ainsi l'ordre des démarches pour la mise en place d'un projet de coopération avec les CI on n'excluerait pas pour autant que le CI lui-même prenne une initiative dans ce sens. Mais sur le plan thématique, il respecterait les priorités définies par les SNRA, il effectuerait le projet dans le pays et au sein d'une institution locale.

d) A rappeler une quatrième procédure de collaboration avec l'étranger. Il s'agit des activités de recherche dans le cadre *des projets de développement agricole* (recherche d'accompagnement). Les projets constituent une source appréciable de renforcement de la recherche locale. Deux procédures sont possibles. Ou bien le travail de recherche nécessité par le projet est effectué par une institution locale et non par une institution extérieure, ou bien il est effectué par un expatrié qui y associe un chercheur local si les conditions ne sont pas réunies pour confier l'ensemble de la recherche à une institution locale. Il faut souligner, une fois de plus, que ce type de recherche offre la possibilité à une institution ou à un chercheur local de poursuivre un travail de recherche appliquée, éventuellement avec l'aide d'un expatrié expérimenté. On inciterait ainsi une institution locale à poursuivre éventuellement cette activité au-delà du besoin immédiat du projet de développement.

e) Les *initiatives individuelles* comme cinquième type de coopération extérieure sont également nombreuses. Elles se basent parfois sur des connaissances personnelles entre un ancien étudiant africain (qui a fait ses études en Europe ou en Amérique et qui s'est engagé ensuite dans une carrière universitaire ou de recherche) et un de ses anciens professeurs ou vice-versa. Ces contacts sont extrêmement importants mais le potentiel est loin d'être exploité. Pour des raisons de facilité, le chercheur expatrié est tenté de maintenir et d'intensifier plutôt des contacts avec les CI.

L'élaboration par les SNRA d'un plan-cadre de recherche pourrait donner un nouvel élan à ces contacts directs. Le chercheur expatrié serait mieux informé sur la structure institutionnelle du SNRA en question. Il

connaîtrait d'avance les priorités thématiques qu'il aurait à respecter si les contacts débouchaient sur la mise en place d'un projet de recherche.

### **L'organisation institutionnelle**

La question qui se pose est de savoir par quelles institutions (universités, centres de recherche indépendants, institutions privées) les différents programmes de recherche doivent être réalisés et selon quels principes l'ensemble de la recherche et les institutions individuelles seraient à organiser (centralisation versus décentralisation). Dans la majorité des pays africains, la recherche agronomique est effectuée par des organisations non universitaires. Par-ci et par-là, les sociétés d'Etat chargées initialement du développement d'une filière de produit (comme la SODEPRA en Côte d'Ivoire, par exemple) se sont emparées de responsabilités en matière de recherche appliquée. C'est la domination de cette structure d'organisation qui freine le cheminement d'idées qui pourrait aboutir à des formes d'organisation plus adéquates.

En ce qui concerne la branche agro-économique, la faiblesse principale de la recherche réside dans le manque d'informations sur les données de base. Si l'évolution de la structure de production dans ses grandes lignes est souvent relevée par les services statistiques agricoles avec plus ou moins de précision, on constate, dans la majorité des pays, une absence d'enquêtes systématiques et continues sur les données principales des marchés (flux de produits, prix, etc.). Il est impératif d'élargir le rayon de travail des services de la statistique agricole en direction de ces domaines et de mettre en place un système de diffusion des données en question. Ce n'est que sur cette base que les institutions de recherche agro-économique seraient à même d'analyser les effets de la structure de production, son interférence avec le milieu rural, l'évolution des marchés et l'impact de la politique agricole et alimentaire. La recherche, elle, est appelée à chercher, avec les services statistiques, la meilleure formule d'enquête et de structuration des questionnaires.

### **La formation des chercheurs**

Un plan stratégique de recherche doit se prononcer sur les besoins en chercheurs (nombre et qualification), sur la façon de les former et sur les possibilités de carrière qu'il peuvent se voir offrir. Un simple licencié en sciences économiques et sociales est loin d'être un chercheur dans ces domaines. Une spécialisation et un approfondissement de ses connaissances de licence ou de maîtrise sont indispensables. Cela peut se faire dans le cadre d'un travail de recherche dans son propre pays ou bien à l'étranger sans que cette dernière possibilité soit absolument nécessaire. Elle porte même certains dangers en soi : le chercheur africain qui a eu la chance de travailler un an ou plus à l'étranger et surtout dans un CI est souvent perdu pour les SNRA. Ce qui est important pour un jeune qui s'engage dans la recherche de son pays, au moins pour un certain temps, ce sont les contacts réguliers qu'il peut avoir avec son milieu professionnel dans

son pays, dans les pays voisins et dans les pays industrialisés. Ces contacts, il pourra les développer, par exemple en participant à des séances de travail, des conférences et des congrès scientifiques, en passant un temps limité (un à trois mois) dans un centre de recherche à l'étranger et en ayant accès à une documentation scientifique abondante.

### LE RÔLE DE LA COOPÉRATION

Dans le cadre de l'assistance, il y a différentes procédures possibles. On peut envisager tout d'abord le financement de l'ensemble de la recherche agronomique d'un pays. Le SPAAR en est un exemple. Compte tenu du volume des fonds qu'il nécessite, un programme de ce type ne peut pas être envisagé dans le cadre d'une coopération bilatérale. On peut même se demander si une telle approche est finalement souhaitable. Les institutions locales semblent avoir de grosses difficultés à aborder un programme de ce volume, dont la pérennité est d'ailleurs loin d'être assurée.

L'appui financier et éventuellement humain d'une institution locale chargée d'une section de recherche précise (maïs, manioc, santé animale, fonctionnement des marchés agricoles etc.) est une autre approche. Elle est plus concrète mais nécessite également, pour pouvoir être soumise à un bailleur de fonds, qu'un plan de travail précis soit disponible.

Une troisième possibilité d'assistance est la mise à disposition de fonds pour un ou plusieurs chercheurs locaux qui traitent un thème précis. Cette méthode se prête à toutes les initiatives d'assistance de recherche qui ne disposent que de moyens modestes. L'inconvénient réside dans le fait que les chercheurs risquent de travailler d'une façon isolée et dans une institution qui connaît éventuellement des problèmes de fonctionnement. L'environnement et l'encadrement scientifique seraient insuffisants. En outre, le contrôle de l'avancement des travaux s'avère difficile. Seul l'appui donné à une institution dans son ensemble peut prévenir ce type de problèmes.

La recherche d'appui aux projets de développement ruraux (quatrième approche) répond par définition à un besoin immédiat. De ce fait, il peut arriver que le thème à traiter ne coïncide pas avec les priorités du pays, et cela bien que ces projets et les priorités de la recherche découlent des mêmes priorités nationales de développement. Toujours est-il que ce type d'intervention pourrait ouvrir de larges possibilités de renforcement de la recherche locale, cela à condition que les bailleurs de

fonds le souhaitent réellement ce qui n'est pas évident. Pour beaucoup d'instituts de recherche des pays industrialisés, les projets de développement sont considérés comme une excellente base de travail pour leurs étudiants et jeunes chercheurs préparant un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat. Les relations entre les agences d'exécution des projets de coopération et les instituts de recherche des pays donateurs se sont bien cimentées aux dépens des instituts de recherche dans les pays en développement.

Une cinquième approche d'assistance visant à renforcer les SNRA consisterait à faciliter la collaboration directe entre les instituts de recherche des pays industrialisés et africains en finançant directement (sans passer par un projet de développement) le séjour de chercheurs expatriés dans ces pays. Cela s'avère nécessaire pour certains travaux pour lesquels le pays africain ne dispose pas du savoir-faire indispensable. Il faudrait cependant que le chercheur expatrié soit expérimenté et non pas débutant, comme on l'observe souvent. De plus, le programme de travail spécifique doit découler des priorités du SNRA et ne pas être dicté par le programme de recherche de l'institut d'origine du chercheur.

Reste à rappeler la responsabilité des CI. Bien que l'appui des SNRA ne soit pas leur mission première, ils pourraient mieux y contribuer que dans le passé. Certains travaux réalisés par eux pourraient être confiés à des SNRA choisis qui disposent d'une compétence reconnue ou à développer dans le domaine en question. Le travail serait effectué sous la responsabilité de l'institut local et par des chercheurs locaux alors que le CI fournirait l'appui méthodologique. L'approche du "special project", qui régit la collaboration entre les instituts de recherche des pays donneurs et les CI pourrait s'appliquer de même au niveau de la coopération entre les SNRA des pays africains et les CI.

La pérennité des actions et du financement est finalement la condition préalable à tout renforcement des SNRA. Ces derniers tirent d'un financement donné un bénéfice beaucoup plus important si les fonds mis à leur disposition le sont en petites tranches mais sur une longue période, que s'ils doivent absorber en 4, 5 ou 6 ans une grosse enveloppe budgétaire. Seule une vision à long terme permettra que soient effectués des travaux de recherche valables et non plus des études ponctuelles et sans suite.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAMPAGNE P., CHATAIGNER J. (Ed.) (1990). - **Producteurs et consommateurs face aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique**. Actes du 19e séminaire européen des économistes agricoles, 29 mai - 2 juin 1989. Montpellier.

CASAS J. (1990). - **La planification à long terme d'un système national de recherche agronomique dans le Tiers-Monde : une nouvelle méthode**. OAA - FAO. Montpellier.

CONTANT R.B., BOTTOMLEY A. (1988). - **Priority Setting in Agricultural Research**. The Hague. ISNAR.

✓ Economie Rurale, 1er et 2e numéro (1982). - **Changements Techniques et Développement Rural dans le Tiers-Monde**. Série d'articles pp. 5-140.

EICHER C. (1988). - **The Politics and Economics of Sustainable African Institutions : Research, Training and Extension**. Feldafing. DSE.

ENGELHARD Ph. (1988). - Quelles stratégies de recherche pour le Tiers-Monde ? In : **Monde en développement**, no. 16 (62-63), pp. 93-126.

HARVEY D.R. (1988). - Research priorities in Agriculture. In : **Journal of Agricultural Economics**, no. 39, 1985, p. 81-87.

JAHNKE H.E., KIRSCHKE D., LAGEMANN J. (1987). - **The Impact of Agricultural Research in Tropical Africa**. CGIAR Study Paper N° 21.

JHA D. (1987). - Strengthening Agricultural Research in Africa : Some Neglected Issues. In : **Quarterly Journal of International Agriculture**, no. 26,3, p. 265-275.

PARDEY Ph.G., ROSEBOOM J. (1988). - **Global Evaluation of National Agricultural Research Investments : 1960 - 1985**. Feldafing. DSE.

PICKERING D.C. (Ed) (1988). - **African Agricultural Research and Technical Development**. Proceedings of a High-Level Meeting in Feldafing, Germany, September 24-27 1987. Washington.

PINO J.A. (1988). - **Cooperative Programs Between the International Agricultural Research Centers (IARCs) and National Agricultural Research Institutions (NARS) in Research and Training**. San José. IICA.

✓ ROCHETEAU G. (1989). - **Planification stratégique d'un système national de recherche agricole**. Document de travail de l'ISNAR, Nr. 20. The Hague.

SPENCER D.S.C. (1986). - **Agricultural Research : Lessons of the Past, Strategies for the Future**. In : Berg R.J., Whitaker J.S. éd. **Strategies for African Development**. Berkeley, Los Angeles, London.

WILLET J.W. (1982). - Research for Agriculture in Developing Countries. The US role. In : **Food Policy** 1982, No. 1, p. 13-26.